

COMPTE RENDU

BUREAU

19 JANVIER 2023

1. Validation du compte rendu du Bureau du 21 décembre 2022

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2. Retour sur le forum du 26 novembre 2022.

226 participants comptabilisés, hors experts, élus et personnels. Un public principalement antibois. Quelques personnes en provenance des communes de la CASA et même hors CASA, comme des élus de Cagnes-sur-Mer.

Le questionnaire proposé après l'événement, révèle une grande satisfaction tant sur le contenant que le contenu. La culture, le sport et le handicap sont les trois thèmes qui ressortent en premier pour un prochain événement.

Le forum doit faire l'objet d'une publication sur le site du CDD et de la CASA. Il y aura un texte de présentation et la vidéo. Celle-ci sera découpée en plusieurs moments clefs thématiques. La synthèse des débats sera donnée aux groupes de travail pour formuler des propositions.

3. Travaux en cours et à venir (CASA 2040, l'Attractivité du Territoire, le Projet Alimentaire Territorial, la Mer).



CASA 2040

Le CDD est missionné par la CASA pour travailler sur le diagnostic territorial. Certains membres s'interrogent sur la pertinence de leurs travaux. Ils pensent que le sujet est ficelé et ne comprennent pas l'articulation entre les réunions publiques et le travail qui leur est demandé. Un point précis sur le calendrier et

la concertation à venir sur ces prochains mois sera présenté au prochain Bureau



Le Projet Alimentaire Territorial

Le CDD fait partie du comité de pilotage du Projet Alimentaire. Il est proposé que des membres des groupes Aménagement du Territoire et Environnement Patrimoine suivent spécifiquement certains axes de travail du Projet.

À ce stade, la CASA est dans l'élaboration de sa feuille de route et les groupes de travail commenceront début 2023. Il faut réfléchir sur la manière dont le CDD peut matérialiser sa contribution à côté de son rôle dans le Comité de Pilotage et en liaison avec le CDD de la CAPG.

La piste retenue est la tenue d'un atelier dédié avec les membres de la CAPG. Les participants recevraient les documents préparatoires en amont et à l'occasion d'une séance de trois heures (17h30 – 20 h 30), ils réfléchiraient et produiraient des idées et préconisations. Évidemment, le cabinet serait à la manœuvre en tant que maïeuticien.



La Mer

Les groupes Aménagement et Environnement souhaitent s'autosaisir sur le sujet de la Mer. L'objectif est de faire des propositions pour préserver cette richesse et améliorer son exploitation de manière durable. De nombreuses idées sont déjà identifiées, notamment dans le domaine de l'aménagement et de la culture. Ce travail est à corréliser avec CASadapt, l'avis sur le littoral, les actions de la CASA sur le littoral et le STeRE CASA (Schéma Territorial de Restauration Écologique).

4. CRCDD Sud PACA - Retour sur la journée du 7 novembre au Palais de l'éna concernant la convergence CDD, CESE, CESER.

La journée au Palais de l'éna souhaitait mettre en relation les différentes instances de démocratie participative des 3 échelons territoriaux - Région avec les CESER, L'État avec le CESE et les EPCI avec les CDD. Cette journée a abouti sur la volonté d'un rapprochement à la fois local et national et sur la nécessité de mieux faire connaître les Conseils de Développement. À cet effet, une campagne nationale de communication s'est engagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.